

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'Aviation civile

COMITE DE SUIVI DU PROTOCOLE

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DU 20 NOVEMBRE 2017 A 14 HEURES

1– Performance de la DGAC

Avancement des chantiers de performance

2 – Les groupes de travail

Point d'avancement

3 – Les mesures réglementaires

3-1 Tableau récapitulatif des mesures réglementaires

3-2 Présentation des projets de textes :

3-2-1 Echelonnement indiciaire :

Projet de décret PPCR CTAC

- Projet de décret modifiant le décret n° 2009-1322 du 27 octobre 2009 fixant l'échelonnement indiciaire applicable à certains corps et emplois relevant de la direction générale de l'aviation civile.

3-2-2 Indemnitaires :

Prise en compte de la réorganisation de certains services dans l'attribution de la part "Evolution des qualifications" (PEQ) versée aux IESSA.

- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 26 avril 2017 fixant les modalités d'attribution et les montants de la part « Evolution des qualifications » versée aux ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne en application de l'article 16 du décret n° 2016-1869 du 26 décembre 2016 fixant le régime indemnitaire applicable aux corps techniques de la direction générale de l'aviation civile.